

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22 MAI 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de CONDÉ EN BRIE, le vingt-deux mai deux mille dix-sept à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Monsieur Éric ASSIER.

Présents : M. Eric ASSIER, Mme Marie-Françoise BENOIST, M. Daniel ANTOINE, Mme Claudette BLAVIER, Mme Sandrine CHARPENTIER, M. Aymeri PASTE DE ROCHEFORT, Mme Sandrine MARTENS-LARATTE, M. Jean-Jacques BELORGEY, Mme Muriel MAZUR, M. Francis GARRET, M. Eric MULLER,

Absents excusés : M. Dominique REMOLU donne pouvoir à M. Éric ASSIER, M. Mathieu COOREVITS, Mme Sandrine BOUR,

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation des comptes rendus des : 13/03-27/03 et 21/04/2017.**
- **Délibérations** :
- **Création d'emploi pour surveillant de piscine (BNSSA ou BEESAN).**
- **Demande d'autorisation pour régler le futur concert au SISSC.**
- **Proposition d'attribution de subvention aux Associations.**
- **Décision modificative au budget annexe station-service.**
- **Tenue des bureaux de vote pour les élections législatives des 11 et 18 Juin 2017.**
- **Intervention sur arbres dangereux dans le parc de la Mairie.**
- **Devis Travaux USEDA points lumineux.**
- **Questions diverses et infos diverses.**

- **Approbation des comptes rendus des : 13/03-27/03 et 21/04/2017** :

Les comptes rendus du 13/03, 27/03 et 21/04/2017 ont été approuvés à l'unanimité des membres présents.

- **Création de poste pour une personne ayant le titre : (BNSSA ou BEESAN)** :

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de créer un poste saisonnier pour la période estivale de la piscine à une personne ayant le titre BEESAN ou BNSSA de 35 heures par semaine. L'indice sera indexé par rapport à la revalorisation de la grille indiciaire.

En fonction des nécessités, le BEESAN ou LE BNSSA pourra être appelé à effectuer des heures supplémentaires.

Et demande l'autorisation à signer les documents nécessaires.

Après ces explications, le Conseil Municipal donne son accord pour la création d'emploi, et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Demande d'autorisation pour régler le futur concert au SISSC :

Monsieur le Maire explique que le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Condé en Brie en partenariat avec Mondial Guitare, nous propose comme les années précédentes, un concert qui aura lieu le Samedi 10 juin 2017 à 20H30 (Eglise) .L'entrée sera gratuite aux participants.

Une participation financière est demandée à la Commune d'un montant de 550.00€.

Cette prestation a fait l'objet d'une convention, entre Mondial Guitare et le Président du SISCC.

Après ces explications, Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord à l'organisation de ce concert et à son règlement d'un montant de 550.00€.

Proposition d'attribution de subvention aux Associations :

- **Délibération pour les subventions aux associations :**

Monsieur Le Maire explique qu'un tableau a été établi dans lequel sont portées des propositions de subventions destinées aux associations ainsi qu'au CCAS. Chaque association doit obligatoirement présenter son compte administratif 2016 ainsi que son prévisionnel 2017 pour en bénéficier.

Après ces explications, Le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations les sommes suivantes :

Associations	Vote 2017
Ancien Combattant – UFC : Président Jean-Pierre BLAVIER, siège à la Mairie de Condé en Brie	350.00€
Club du 3^{ème} âge/Club sourire et amitié : Président Alix BENOIST, siège Mairie de Condé en Brie	Le Président de l'Association Ne sollicite pas de subvention
Union Sportive des Vallées : Président Georges SERRES, siège 55, rue de Condé-02650 CRÉZANCY	1 000.00€
Comité des fêtes : Président Jean-Jacques BELORGEY, siège Mairie de Condé en Brie	2 000.00€
Jeunesse Plein Air : Siège 02000 Laon	0.00
Papillons Blancs : Siège 02400 Château-Thierry	0.00

PING-PONG-UTTCB : Président Xavier BARRE, siège Mairie de Condé en Brie	600.00€
Resto Du Cœur : 02000 Laon	300.00€
SLC : Présidente Christine ANTOINE, siège Mairie de Condé en Brie	L'association Ne sollicite pas de subvention
Pêche/AAPPMA La truite arc en ciel : Président Dominique TOUSSIROT, siège Mairie de Condé en Brie	540.00€
AS Twirling Condéen : Présidente Bérénice CHALAT, siège voie André Rossi 8 lotissement des Gaugrenets 02310 Charly-Sur-Marne	350.00€
Club Canin : Président Christian ROUX, siège 25 avenue de la libération 02400 NOGENTEL	450.00€ Exceptionnelle
Les amis du Château de Condé et de sa région Président, Aymeri de Rochefort Siège La porterie 4 rue du Château 02330 CONDÉ EN BRIE	300.00€
La ou l'art pousse Président, Emmanuel FANDRE Siège 9 route de Pargny la Dhuis 02330 MONTLEVON	1000.00€

CCAS	0.00€
------	-------

Décision modificative au budget annexe station-service :

Monsieur Le Maire explique que pour régulariser l'arrondi de TVA du budget Station-Service, il est nécessaire qu'un mouvement budgétaire soit réalisé comme suit :

658 charges Subv. Gestion courante	+ 2.00€
6064 Fourniture administrative	- 2.00€

Après cette explication, le Conseil Municipal accepte cette décision modificative

Tenue des bureaux de vote pour les élections législatives des 11 et 18 Juin 2017 :

Monsieur Le Maire explique que vu les élections législatives du 11 et 18 juin 2017, entraînent une organisation des bureaux de vote. Ils seront composés de 5 créneaux horaires avec présence obligatoirement du président ou de son suppléant. Des demandes seront établies auprès des administrés de Condé pour y participer.

Intervention sur arbres dangereux dans le parc de la Mairie :

Monsieur Le Maire explique que les peupliers qui se trouvent au fond du parc représentent un danger.

Un devis a été effectué par M. Jean-Pierre LARANGOT pour l'élagage de 11 peupliers à hauteur de l'ancienne coupe avec bois laissé sur place d'un montant de 2500.00€ + 700.00€ si évacuation des branchages.

Questions diverses :

Demande d'emplacement par un commerçant ambulant pour vendre des parts de paëlla : Le Conseil Municipal ne donne pas son accord par rapport aux commerces déjà existants.

Information sur les Jours de fermeture pour vacances pour la poste : 17/07 au 23/07/2017.

ZAC de la Dhuis : demande de réflexion sur les pierres posées sur le terrain jouxtant celui de M.BENOIT.

Distribution des flyers pour le concert du 10 juin 2017 à l'église de Condé en Brie.

4G/ORANGE va bientôt être mise en place à Condé en Brie.

A côté du Syndicat d'initiative : dépôt d'une grume par « l'association Là ou l'ART pousse » dans le cadre du festival.

Nids d'abeille.

Séance levée 21H06